

Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur [se-unsa.org](http://se-unsa.org)



(\*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2022

Adhérez maintenant et pour l'année 2022-2023 pour profiter dès à présent :

- ▶ de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mouvement, avancement, RDV de carrière) ;
- ▶ de notre appui, aide, soutien via nos équipes de proximité ;
- ▶ de nos infos utiles en temps réel (*newsletter*) et de nos publications à votre domicile ;
- ▶ de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes...) ;
- ▶ de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le shopping ou les vacances.

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2022 !

Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
 Née le : \_\_\_\_\_  
 Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Adresse mél personnelle : \_\_\_\_\_  
 Département de rattachement : \_\_\_\_\_  
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**JE SUIS**

- Instit    PE    Certifiée    CPE    PLP    PEPs    Agrégée  
 Bi-admissible    AE    PECC    CE d'EPS    PsyEN (option.....)  
 Contractuelle :  enseignante,    CPE,    PsyEN (option.....)  
     ◆ en CDD    ◆ en CDI

Ma discipline 2<sup>d</sup> degré : \_\_\_\_\_

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) : \_\_\_\_\_

Échelon : \_\_\_\_\_  Classe normale    Hors-classe    Classe exceptionnelle

**JE SUIS**

- AESH    AED    Cui  
 Temps complet    Temps partiel : ..... %    CLM, CLD  
 Disponibilité    Congé parental    Congé de formation

Montant de la cotisation :  
 \_\_\_\_\_

**J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa**  
 en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos.  
 La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant total de 36 € annuel.

Date : ..... Signature : .....

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à [dpo@se-unsa.org](mailto:dpo@se-unsa.org)

À retourner à :

SE-Unsa 22  
 93 bvd Edouard Prigent  
 22000 SAINT-BRIEUC



TITULAIRES										
Classe normale	ÉCHELONS									
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	165 €	168 €	173 €	179 €	185 €	195 €	209 €	221 €	236 €	252 €
Agrégé	187 €	192 €	203 €	217 €	232 €	247 €	266 €	284 €	300 €	311 €
Bi-admissible			177 €	188 €	197 €	207 €	222 €	238 €	253 €	264 €
Instituteur				148 €	153 €	156 €	164 €	172 €	185 €	200 €
PEGC, CE d'EPS, AE				151 €	159 €	166 €	175 €	184 €	195 €	206 €

Hors-classe	1	2	3	4	5	6	7	HEA1	HEA2	HEA3
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	221 €	234 €	251 €	268 €	286 €	302 €	308 €			
PEGC, CE d'EPS	175 €	184 €	195 €	206 €	233 €	250 €				
Agrégé	284 €	300 €	311 €					334 €	347 €	365 €

Classe exceptionnelle	1	2	3	4	5	6	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3
Agrégé	311 €						334 €	347 €	365 €	365 €	380 €	400 €
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	261 €	276 €	291 €	311 €			334 €	347 €	365 €			
PEGC, CE d'EPS	233 €	252 €	268 €	286 €	302 €	308 €						

CONTRACTUELS Enseignants, CPE, PsyEN			
Cdd	Cdi		
50 €	Indice < 380	Indice de 380 à 475	Indice > 475
	100 €	125 €	160 €

RETRAITÉS		
Pension < 1 400 €	Pension entre 1 400 et 1 850 €	Pension > 1 850 €
105 €	130 €	140 €

AED, AESH, Cui
25 €

SITUATIONS PARTICULIÈRES	
Temps partiel, congé de formation	Disponibilité, congé parental
prorata du salaire	41 €

## Instructions pour le prélèvement fractionné

- ▶ Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- ▶ Dater et signer
- ▶ Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un Rice.



### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :  
(Réservé au créancier)

Paiement : récurrent

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier**

<b>Débiteur</b> Vos Nom Prénom(*) : .....  Votre Adresse(*) : ..... .....  Code postal(*) : .....  Ville(*) : .....  Pays(*) : .....	<b>Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981</b>  Nom : <b>Syndicat des Enseignants - UNSA</b>  Adresse : <b>209 Boulevard Saint-Germain</b>  Code postal : <b>75007</b>  Ville : <b>PARIS</b>  Pays : <b>FRANCE</b>
--	---

IBAN(\*) :

BIC(\*) :

Le(\*) :

Signature(\*) :

À(\*) : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.